

Surveillance sanitaire en Bourgogne et en Franche-Comté
Point n°2014/32 du 7 août 2014

| A la Une |

Epidémie à virus Ebola en Afrique de l'Ouest – point au 5 août 2014

Avec 1 603 cas et 887 décès rapportés (létalité observée de 55 %), l'épidémie actuelle fièvre hémorragique virale (FHV) à virus Ebola est sans précédent tant du point de vue du nombre de cas rapportés, de l'étendue géographique (Guinée, Liberia, Sierra Leone, Nigeria) et de la transmission avérée en zone urbaine [1]. Le risque d'importation du virus Ebola par le biais des voyageurs au sein de l'Union européenne ou en France est très faible mais ne peut être totalement exclu. Tout cas suspect doit se signaler au Centre 15 afin d'être classé (exclu ou possible, en lien avec l'InVS et l'ARS) [2] et être pris en charge le plus tôt possible. Toute hospitalisation d'un cas suspect ou possible doit conduire à la mobilisation de l'équipe opérationnelle d'hygiène de l'établissement.

Un cas suspect est défini comme toute personne présentant, dans un délai de 21 jours après son retour de la zone à risque [2], une fièvre supérieure ou égale à 38,5°C. Il doit être isolé et porter un masque chirurgical, les contacts avec des intervenants –protégés– et les prélèvements sanguins doivent être limités au strict minimum. Dans cette situation, la prise en charge d'un cas suspect, d'autant plus qu'il existe des signes de gravité, doit prendre en compte un diagnostic de pathologies tropicales endémiques de la zone à risque (paludisme, FHV de Lassa, fièvre jaune...) ou d'autres maladies cosmopolites [3].

Le cas échéant, sa prise en charge doit être effectuée dans un établissement de santé doté d'un laboratoire de type L3 (ex P3).

Un cas possible est un cas suspect (1) pour lequel une exposition à risque avérée a pu être établie dans un délai de 21 jours avant le début des symptômes, ou (2) qui présente une forme clinique grave compatible avec une fièvre hémorragique virale à virus Ebola sans évaluation possible des expositions à risque [2]. Une confirmation biologique devra être réalisée par le Centre National de Référence des Fièvres hémorragiques virales (FHV) (résultat attendu dans un délai de 12 heures). La prise en charge doit s'effectuer dans l'établissement de santé de référence de la zone de défense. Le transfert du cas doit s'effectuer par la régulation du SAMU-Centre 15 en mettant en œuvre les mesures d'hygiène décrites dans l'avis du Haut Conseil de Santé Publique [3].

1. Site du ministère de la Santé : www.sante.gouv.fr/fievre-hemorragique-a-virus-ebola-informations-a-destination-des-professionnels-de-sante.html

2. définition de cas de l'InVS (05/08/2014) : www.invs.sante.fr/Dossiers-thematiques/Maladies-infectieuses/Fievre-hemorragique-virale-FHV-a-virus-Ebola/Fievre-hemorragique-virale-FHV-a-virus-Ebola-Point-de-situation-au-5-aout-2014

3. Site du HCSP (avis relatif à la conduite à tenir autour des cas suspects de maladie Ebola, émis le 10 avril 2014) : www.hcsp.fr/explore.cgi/avisrapportsdomaine?clefr=414

4. Site de l'OMS : www.who.int/csr/don/2014_05_28_e

| Surveillance de 5 maladies infectieuses à déclaration obligatoire (MDO) |

La Cire dispose en temps réel des données de 5 MDO déclarées dans nos régions : infection invasive à méningocoque (IIM), hépatite A, rougeole, légionellose et toxo-infection alimentaire collective (TIAC). Les résultats sont présentés en fonction de la date d'éruption pour la rougeole (si manquante, elle est remplacée par celle du prélèvement ou de l'hospitalisation et, en dernier recours, par la date de notification), de la date d'hospitalisation pour l'IIM, de la date de début des signes pour l'hépatite A et la légionellose et de la date du premier cas pour les TIAC (si manquante, elle est remplacée par la date du repas ou du dernier cas, voire en dernier recours par la date de la déclaration des TIAC).

| Tableau 1 |

Nombre de MDO déclarées dans nos régions, 2011-2014, données au 07/08/2014

	Bourgogne				Franche-Comté			
	2011	2012	2013	2014*	2011	2012	2013	2014*
IIM	6	6	5	5	6	4	7	4
Hépatite A	15	17	23	2	19	7	12	6
Légionellose	40	49	54	27	26	75	40	22
Rougeole	163	2	1	2	316	13	3	2
TIAC ¹	15	11	11	9	26	17	22	19

¹ Les données incluent uniquement les DO et non celles déclarées à la Direction générale de l'alimentation (DGAL). *données provisoires - Source : InVS

| Tableau 2 |

Nombre de MDO déclarées par département en 2014 (mois en cours -M- et cumulé année -A-), données au 07/08/2014

	Bourgogne								Franche-Comté							
	21		58		71		89		25		39		70		90	
	M	A	M	A	M	A	M	A	M	A	M	A	M	A	M	A
IIM	0	2	0	0	0	3	0	0	0	2	0	0	0	0	0	2
Hépatite A	0	0	0	1	0	0	0	1	0	0	0	5	0	1	0	0
Légionellose	0	9	0	2	0	12	0	4	0	13	0	5	0	0	0	4
Rougeole	0	0	0	1	0	0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	1
TIAC ¹	0	1	0	0	0	5	0	3	0	10	0	0	0	4	0	5

¹ Les données incluent uniquement les DO et non celles déclarées à la Direction générale de l'alimentation (DGAL). *données provisoires - Source : InVS

| Surveillance environnementale |

Météo-France fournit chaque jour à 11h30 les prévisions météorologiques des 7 prochains jours ainsi que les Indicateurs BioMétéorologiques (IBM) des 5 prochains jours. Les deux IBM (IBM nuit / IBM jour) sont construits à l'aide des moyennes de températures prévues sur 3 jours consécutifs, permettant respectivement de vérifier si ces prévisions d'IBM dépassent un seuil d'alerte. Quand ces 2 IBM nuit/jour dépassent simultanément les seuils d'alertes dans un département, cela signifie que Météo-France prévoit une vague de chaleur d'au moins 72 heures ; dans ce cas, le préfet décide de l'opportunité de passer au niveau 3 « alerte canicule ».

Pour les 5 prochains jours, Météo-France ne prévoit pas de dépassement des seuils d'alerte pour les indicateurs BioMétéorologiques jour/nuit.

Tableau 3 |

Prévisions des indices biométéorologiques (IBM) pour les 5 jours à venir

		Bourgogne				Franche-Comté			
Département		21	58	71	89	25	39	70	90
Ville		Dijon	Nevers	Mâcon	Auxerre	Besançon	Lons-le-Saunier	Luxeuil	Belfort
IBM	jour								
	nuit								

Pas de dépassement du seuil dans les 5 jours à venir

Dépassement du seuil prévu dans les 5 jours à venir

Les indices de pollution de l'air sont accessibles sur le site www.atmosfair-bourgogne.org pour la Bourgogne et www.atmo-franche-comte.org pour la Franche-Comté.

| Surveillance non spécifique (SurSaUD®) |

La surveillance non spécifique est développée par l'InVS depuis 2004 avec une SURveillance SANitaire des Urgences et des Décès (SurSaUD®). Chaque matin, la Cire utilise des modèles statistiques pour détecter des variations inhabituelles et interprète le cas échéant les données journalières avec les services producteurs.

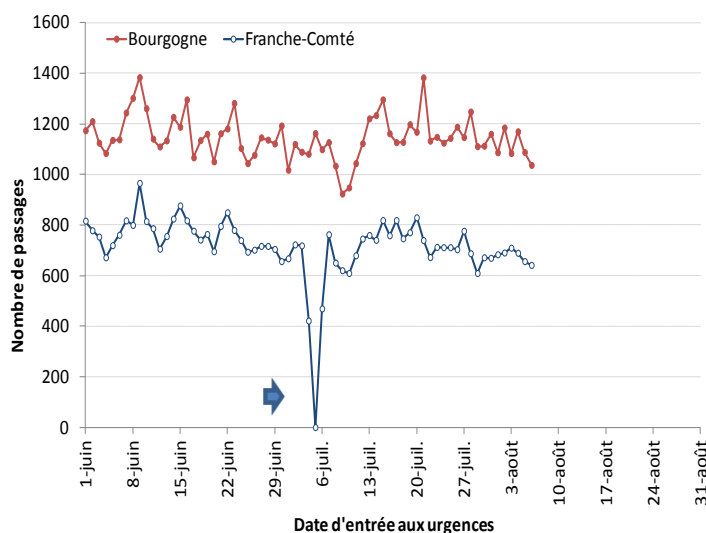
Commentaires :

Pas d'augmentation inhabituelle récente à signaler pour les indicateurs surveillés en Bourgogne et en Franche-Comté.

Complétude : Les indicateurs des centres hospitaliers de Chatillon-sur-Seine, Montbard et Nevers n'ont pas pu être pris en compte dans les figures 1, 2 et 3.

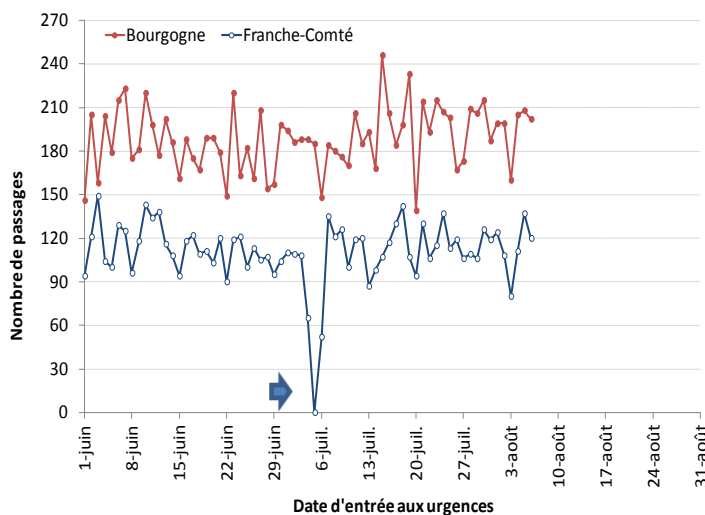
| Figure 1 |

Nombre de passages par jour aux urgences par région



| Figure 2 |

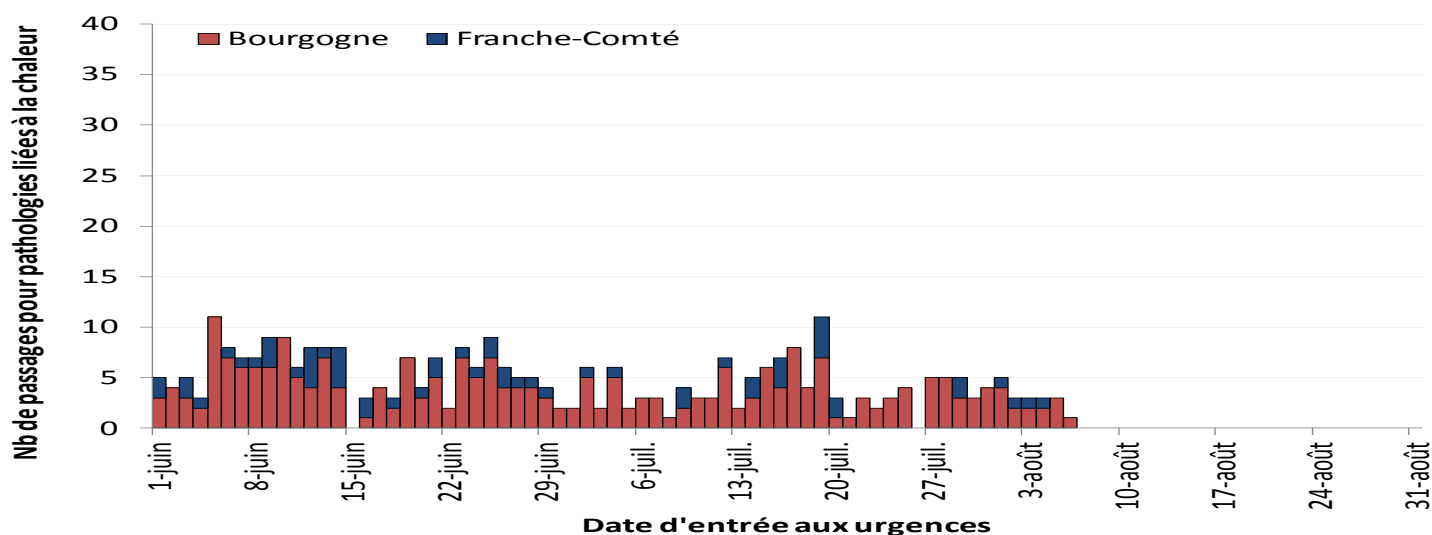
Nombre de passages par jour aux urgences des plus de 75 ans par région



➡ Un problème informatique apparu le 5 juillet pour la Franche-Comté explique la baisse de la courbe des données.

| Figure 3 |

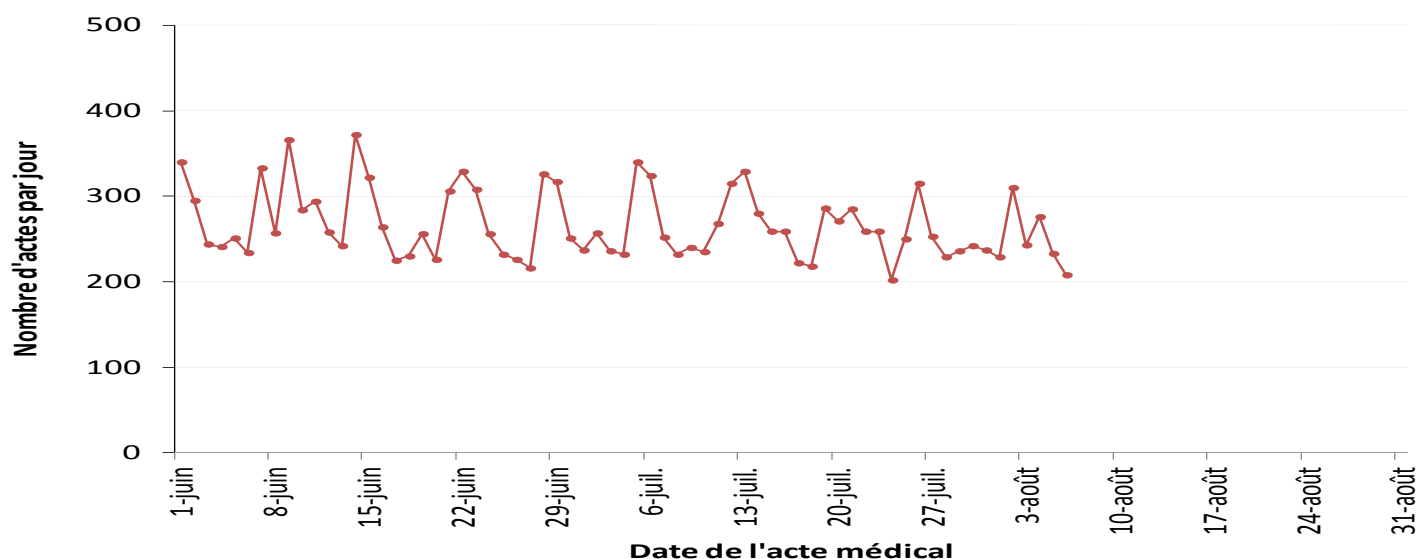
Nombre de passages aux urgences par jour pour pathologies liées à la chaleur** par région



** comprenant les hyperthermies, les déshydratations et les hyponatrémies

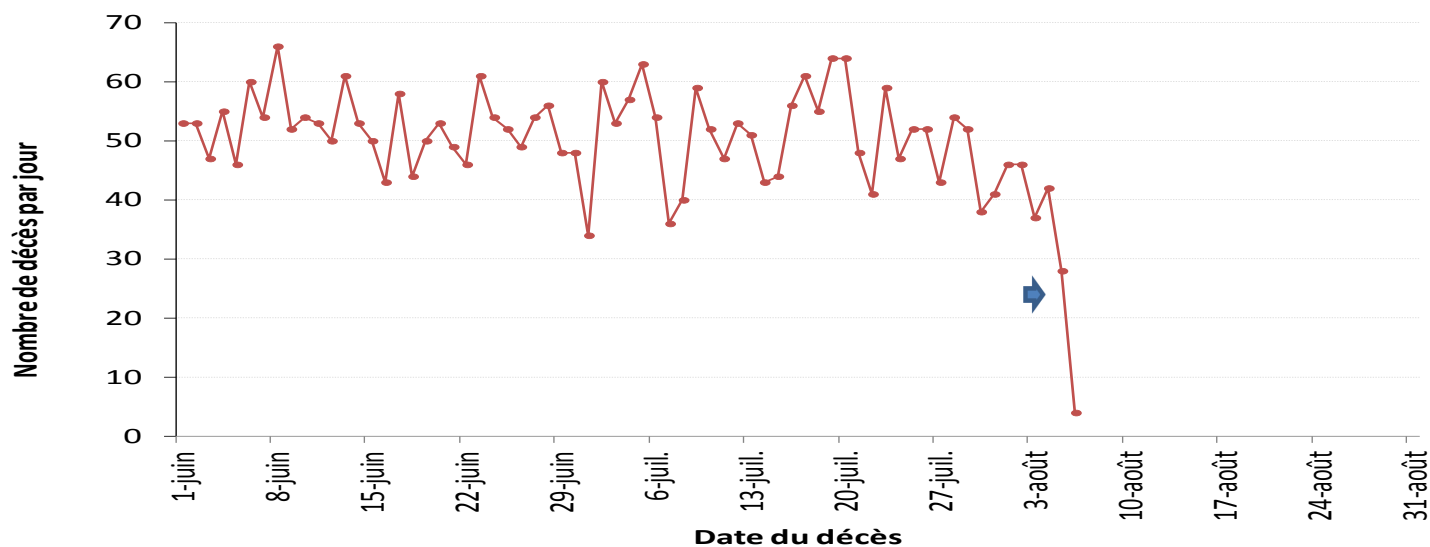
| Figure 4 |

Nombre d'actes journalier SOS Médecins des 2 régions



| Figure 5 |

Nombre de décès journalier issus d'états civils des 2 régions



➡ La baisse artificielle du nombre de décès dans les derniers jours est liée à l'existence d'un délai de déclaration

| Coordonnées des plateformes de veille et d'urgences sanitaires |
pour signaler tout événement présentant un risque de santé publique



ARS de Bourgogne
Cellule de veille d'alertes
et gestion sanitaire
(CVAGS)
Tél : 03 80 41 99 99
Fax : 03 80 41 99 50
ars21-alerte@ars.sante.fr



ARS de Franche-Comté
Centre opérationnel de réception et
d'orientation des signaux sanitaires
(COROSS)
Tél : 03 81 65 58 18
Fax : 03 81 65 58 65
ars25-alerte@ars.sante.fr



Des informations nationales et internationales sont accessibles sur les sites de l'InVS <http://www.invs.sante.fr>, du Ministère chargé de la Santé et des Sports <http://www.sante-sports.gouv.fr>, de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) <http://www.who.int/fr>.

| Remerciements des partenaires locaux |

Nous remercions nos partenaires de la surveillance locale :

Réseau Sursaud[®], ARS sièges et délégations territoriales, Samu Centre 15, Laboratoire de virologie de Dijon, Services de réanimation de Bourgogne et de Franche-Comté et l'ensemble des professionnels de santé qui participent à la surveillance.

**Equipe de la Cire
Bourgogne/Franche-Comté**

Coordonnateur
Claude Tillier

Epidémiologistes
François Clinard
Olivier Retel
Anne Serre
Jeanine Stoll
Elodie Terrien
Sabrina Tessier

Statisticienne
Kristell Aury-Hainry

Assistente
Mariline Ciccardini

Directeur de la publication
Anne Bruant-Bisson, Directrice
Générale par intérim de l'InVS

Rédacteurs
L'équipe de la Cire

Diffusion

Cire Bourgogne/Franche-Comté
2, place des Savoirs
BP 1535 21035 Dijon Cedex
Tél. : 03 80 41 99 41
Permanence : 06 74 30 61 17
Fax : 03 80 41 99 53
Courriel : ars-bourgogne-franche-comte-cire@ars.sante.fr
<http://www.invs.sante.fr>

